

18 OCTOBRE : SIGNATURE DU CETA (ACCORD DE LIBRE-ECHANGE UE – CANADA) PAR LES ETATS MEMBRES

INTERBEV appelle le Gouvernement et les parlementaires à s’opposer à toute ratification de l’accord en l’état et exige la réouverture des négociations concernant l’accès des viandes canadiennes au marché européen

Paris, le 17 octobre 2016 : Les ministres du commerce européen s’apprêtent à signer le 18 octobre, l’accord économique et commercial global entre l’Union européenne et le Canada, mieux connu sous son acronyme « CETA » : une signature qui officialisera le lancement de la procédure de ratification de ce traité. Parce que cet accord présente les mêmes dangers que le TTIP (ou « TAFTA ») pour la filière viande bovine française, INTERBEV appelle le Gouvernement et l’ensemble des parlementaires français à s’y opposer fermement. Une opposition qui se justifie à la fois par la situation d’extrême urgence dans laquelle se situent les professionnels du secteur mais aussi par le véritable fossé existant entre modèles d’élevage français et canadien, sur le plan des normes de production.

A l’occasion de l’évènement « Free Trade and European Beef » organisé ce mardi 18 octobre à 18h30 au Parlement européen, par cinq eurodéputés représentant la France, l’Irlande, l’Espagne et l’Italie, INTERBEV tirera une nouvelle fois la sonnette d’alarme sur cette question de l’utilisation de la viande bovine comme « monnaie d’échange » au sein des négociations commerciales mondiales.

Le CETA : un accord en totale contradiction avec les attentes des consommateurs français

Comme aux Etats-Unis, les bovins destinés à la production de viandes au Canada sont élevés dans des conditions bien éloignées de celles imposées aux producteurs français et européens sur le plan de l’hygiène, de la traçabilité, du bien-être animal et environnemental.

L’absence totale de prise en compte de ces attentes sociétales prioritaires en Europe, correspondant à une réglementation particulièrement rigoureuse, aurait dû constituer un critère d’exclusion immédiate de la viande bovine du champ de ces négociations.

Des conséquences économiques graves et nullement anticipées pour l’élevage européen de bovins viande

Depuis le début des négociations avec le Canada, la Commission européenne n’a proposé aucune étude d’impact du CETA sur le secteur de la viande bovine. Or cet impact est primordial à anticiper car le marché européen de la viande bovine est déjà totalement saturé et le sera encore plus dans les mois à venir, du fait des mesures récemment mises en œuvre pour réguler la production laitière.

Par ailleurs, du fait de la sortie du Royaume-Uni de l’Union européenne, le quota de 50 000 tonnes^[1] de viandes bovines canadiennes initialement négocié pour être absorbé par 28 Etats membres devra l’être désormais dans une configuration à 27 Etats. Cette nouvelle répartition est d’autant plus préoccupante que le Royaume-Uni représente, aujourd’hui, le principal débouché pour les viandes canadiennes.

^[1] Contingent dédié principalement aux « morceaux nobles » tels que filet, faux-filet, entrecôte...

A propos d'INTERBEV

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.

En savoir plus : www.la-viande.fr / www.interbev.fr